

Chaudes-Aigues

Une soirée houleuse autour de Caleden

A Chaudes-Aigues coule la source la plus chaude d'Europe. Grâce à ses bienfaits, le centre thermal Caleden a pu voir le jour. Mais les malfaçons constatées dès la construction du bâtiment n'en finissent plus d'alimenter la polémique. Et depuis l'automne dernier, suite à la fermeture de la partie thermo-ludique, les esprits s'échauffent singulièrement.



L'ambiance était électrique la semaine dernière à Chaudes-Aigues. La réunion d'information a tourné à l'affrontement verbal entre les deux camps.

L'ambiance était ainsi bouillante la semaine dernière, jeudi 4 avril, au cinéma La Source. La réunion publique organisée par le maire, René Molines, et le président de Caleden, Didier Achalme, s'est déroulée devant une salle comble, partagée entre les partisans des deux « camps » qui s'affrontent sur ce dossier brûlant. L'autre camp est celui de Stéphane Chaudesaigues et de certains commerçants et habitants, qui contestent les décisions de la direction et des élus de Caleden*.

D'entrée, Stéphane Chaudesaigues a contesté les conditions de la réunion, sans débats et sans la possibilité de filmer. Alors qu'il tentait de s'installer sur l'estrade en compagnie des élus, le célèbre tatoueur Caldaguès était sèchement recadré par René Molines, qui lui intimait l'ordre de rejoindre la salle. Une passe d'armes houleuse a suivi entre les deux hommes, notamment sur l'enregistrement ou non de l'association de Stéphane Chaudesaigues, « Chaudes-Aigues Village Développement », auprès des pouvoirs publics.

Le ton montait régulièrement, ce qui n'a pas empêché René Molines de dérouler son argumentaire,

mais dans une ambiance électrique. Le maire de Chaudes-Aigues a rappelé que la réunion était due à son initiative conjointe avec Didier Achalme, conseiller départemental et président de Caleden. Ce qui a été contesté par Stéphane Chaudesaigues, qui demandait avec insistance plus d'informations et de transparence.

Justement, Didier Achalme a pris la parole pour être tout à fait transparent sur les actions conduites par la SAEM depuis la constatation, en septembre dernier, d'une malfaçon : une poutre supportant la toiture du centre thermo-ludique s'est désolidarisée de son support. Immédiatement, la direction et le président ont décidé de fermer cette partie de Caleden, l'espace thermo-ludique, et lui seul. Didier Achalme a listé en détail toutes les actions conduites par la SAEM depuis, pour mettre en sécurité le bâtiment, faire constater par un expert les malfaçons dans la construction, informer les touristes, les commerçants et la population, etc.

René Molines et Didier Achalme reprochent au camp adverse sa communication alarmiste et, selon eux, proche de ce que l'on nomme désormais les infox

ou fake news, faisant passer le message que Caleden est fermé, alors que seule la partie thermo-ludique est touchée. Les soins et les cures thermales continuent en effet. Les deux élus reconnaissent la gravité de la situation, avec un manque à gagner très important (déjà plusieurs centaines de milliers d'euros) et des conséquences sur le commerce local. Mais ils ont assuré qu'ils restaient mobilisés sur le sujet. Une procédure judiciaire est en cours, ils doivent donc attendre la décision de justice avant d'entreprendre les travaux, ce qui devrait être possible avant 2020.

Stéphane Chaudesaigues et ses soutiens ont contesté plusieurs décisions. « Chaudes-Aigues Village Développement » veut notamment obtenir une nouvelle expertise pour étudier une réouverture rapide de l'espace thermo-ludique et déplacer des activités dans les bassins de cure afin de pallier le manque de thermo-ludique.

Sur un autre dossier concernant Caleden, celui des travaux prévus pour étendre la partie hôtelière et créer un spa haut de gamme, les opposants veulent savoir quand les travaux de ce plan thermal

commenceront et savoir en quoi ils consisteront précisément. Si René Molines et Didier Achalme conviennent que ce projet arrive à un moment où les finances ne sont pas au beau fixe – et qu'en plus il y aura d'importants travaux de consolidation à réaliser une fois la décision de justice rendue – ils assurent que cet autre projet sera mené à bien dans les temps, c'est-à-dire de septembre 2019 à juin 2020, sans fermeture de Caleden.

Alors que la réunion se déroulait dans une grande tension, le malaise d'une personne âgée a mis fin prématurément à la soirée. Les échanges vifs ont continué entre Didier Achalme, René Molines et Stéphane Chaudesaigues, avant que le maire de Chaudes-Aigues ne clôture définitivement la séance. Les partisans de « Chaudes-Aigues Village Développement » ne souhaitant pas en rester là, on peut penser que la polémique donnera lieu à de nouveaux développements.

C.V.

(*). Caleden est une SAEM, une Société Anonyme d'Economie Mixte, comme la station du Lioran. Le Département du Cantal détient plus de la moitié des parts de la société.